



ÉTABLISSEMENT

Agglopolys (41)
1 rue Honoré de Balzac
41000 Blois

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

Agglopolys (41), Numéro national d'identification : 20003038500013, Contact : Hôtel d'Agglomération, 1 rue Honoré de Balzac, 41043 Blois Cedex, FRANCE. Tél. : +33 254903535. Fax : +33 254903558. Courriel : marchespublics@blois.fr. Code NUTS : FRB05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.agglopolys.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Service des marchés publics mutualisé, Numéro national d'identification : 20003038500013 Hôtel d'Agglomération 1 rue Honoré de Balzac CS 4318 , 41043 Blois Cedex, FRANCE. Tél. +33 254903535. Courriel : marchespublics@blois.fr. Fax +33 254903558. Code NUTS : FRB05. Adresse internet : <https://www.agglopolys.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s). **Par voie électronique à l'adresse** : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Transport des élèves scolarisés en écoles primaires du périmètre de la Communauté d'Agglomération de Blois vers les équipements aquatiques communautaires

II.1.2) Code CPV principal

60130000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Transport des élèves scolarisés en écoles primaires du périmètre de la Communauté d'Agglomération de Blois vers les équipements aquatiques communautaires

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

60130000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB05

Lieu principal d'exécution : - Centre aquatique Agl'eau – 41000 Blois

- Piscine Tournesol – 41000 Blois

- Tout autre centre aquatique du périmètre de la Communauté d'Agglomération de Blois.

II.2.4) Description des prestations

Transport des élèves scolarisés en écoles primaires du périmètre de la Communauté d'Agglomération de Blois vers les équipements

aquatiques communautaires**II.2.5) Critères d'attribution**

Prix : 40%

Qualité

Qualité des véhicules spécifiquement affectés : 10%
Moyens humains affectés : 10%
Capacité à faire face aux aléas : 20%
Performances en matière de protection de l'environnement : 20%

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

A compter du : 01 septembre 2023. Jusqu'au : 31 août 2024.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est passé avec un seuil maximum de 250 000 € HT / AN soit 1000 000 € HT / 4 ANS.
Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. La durée maximale d'exécution des bons de commande est de 3 mois.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Vendredi 28 avril 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**Durée en mois :** 4 (à compter de la date limite de réception des offres).**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres****Date :** mardi 02 mai 2023 - 14:00**Lieu :** Hôtel de l'Agglomération.**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUVELLEMENT****Il s'agit d'un marché renouvelable :** Oui**Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :**

1er trimestre 2026

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du CCAG-FCS.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie , 45000 Orléans FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>.**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation****VI.4.3) Introduction des recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**Greffé du Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie , 45000 Orléans FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>.**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

24 mars 2023